

# Oui, un syndicalisme différent est possible



A l'approche des élections professionnelles en octobre, les responsables et élus SUD-AFP présentent leur bilan de mandat pour la période 2014-2018. Pour la délégation SUD, il s'agit d'un exercice normal, auquel nous nous plions volontiers, dans un souci de transparence démocratique, comme lors du précédent scrutin en 2014<sup>1</sup>.

## Faire le bon choix aux élections, c'est primordial !

Les syndicats ne sont pas tous « les mêmes ». Événement majeur de cette mandature, la signature du « Grand Accord » du 10 mars 2017 montre à quel point il est important que les personnels fassent le bon choix au moment des élections professionnelles. Explications:

### Qui peut négocier et signer des accords ?

Seules les organisations syndicales reconnues comme *représentatives*, dans le sens de la loi de 2008, ont le droit de désigner des délégués syndicaux pour participer aux négociations avec la direction et éventuellement signer des accords. Les élections professionnelles en 2014 ont confirmé la représentativité de chacun des six syndicats de l'AFP relevant du droit français. Ces *six syndicats* ont donc tous été en mesure de participer au dialogue social institutionnel au sein de l'Agence.

➤ SUD est intervenu dans toutes les négociations, pour apporter ses propositions et pouvoir informer le personnel. Nous avons signé plusieurs accords et refusé d'en soutenir d'autres. La **liste complète des accords sociaux de la mandature 2014-2018** et nos arguments se trouvent ici : <http://www.sud-afp.org/spip.php?article519> .

### Quelle importance a le résultat électoral ?

Pour qu'un accord d'entreprise devienne applicable, il doit - selon les cas - être signé par l'ensemble des syndicats ou par un certain nombre, représentant au moins x% des *voix exprimées lors des dernières élections* (nous n'entrons pas dans le détail, les règles étant en train d'évoluer depuis la loi El Khomry dans un sens toujours moins protecteur pour les droits collectifs des salariés).

Le « Grand Accord » est un accord majoritaire, signé par trois syndicats représentant *plus de 70% des voix en 2014* : sans surprise, le SNJ et la CFDT ont signé cet accord, mais aussi la CGT, premier syndicat de l'Agence, qui avait *promis la résistance* avant de revenir sur ses engagements envers le personnel.

### Rappel du rapport de force syndical à l'issue des élections 2014 (toutes catégories) :

CGT 33,9%, SNJ 26,8%, FO 12,9%, CFDT 11,3%, SUD 11,2%, CFE-CGC 4,0%<sup>2</sup>.

➤ Il en ressort que SUD est certes minoritaire, mais *représentatif*.

### Quels moyens d'action pour les syndicats ?

Nous invitons les lecteurs de ce texte à se poser la question « **Quels sont les syndicats qui ont apporté quelque chose aux salariés de l'Agence, en assurant un travail**

<sup>1</sup> Précédent bilan de mandat et profession de foi 2014 : <http://www.sud-afp.org/spip.php?article302>

<sup>2</sup> Voir l'analyse détaillée du scrutin de 2014 : [http://www.sud-afp.org/IMG/pdf/res\\_2014\\_analyse.pdf](http://www.sud-afp.org/IMG/pdf/res_2014_analyse.pdf)

**d'information et de défense des intérêts collectifs** (ou individuels lorsqu'il ne s'agissait pas de causes égoïstes ou purement clientélistes) ? ». Nous parions que *SUD* figure dans votre Top-3 ! Et pourtant, sachez que *nos moyens d'action étaient très limités*. Car à l'issue des élections de 2014, *SUD* avait *nettement moins d'élus que les deux premiers syndicats*, comme le montre le tableau qui suit :

Elus 2014	CGT	SNJ	FO	CFDT	<i>SUD</i>	CGC	Total
Titulaires au Comité d'entreprise (CE)	4	3	1	0	0	0	8
Délégués du personnel titulaires* (DPJ, DPTA)	7	3	1	1	1	1	14
Suppléants au Comité d'entreprise (CE)	4	2	0	1	1	0	8
Délégués du personnel suppléants (DPJ, DPTA)	7	3	1	1	1	1	14
Total élus CE+DP	22	11	3	3	3	2	44

\* 2 réunions/mois : DPJ = demandes journalistes, DPTA = demandes personnels techniques et administratifs

A *SUD* nous savons que pour être efficaces, nous devons avoir l'ambition d'être *exemplaires*. Nous devons *travailler pour le collectif, être à l'écoute des collègues, acquérir des compétences spécifiques, nous former*. Bref, les membres de notre délégation doivent être des **militants** (tout en cherchant le bon équilibre entre travail, vie personnelle et activisme syndical).

- C'est le militantisme solidaire d'une petite équipe qui a porté l'action intercatégorielle de *SUD* au cours des dernières années, soutenue par des adhérents plus ou moins actifs - chacun selon ses possibilités - et par beaucoup de collègues qui apprécient notre travail.

## Notre priorité : informer, expliquer, argumenter

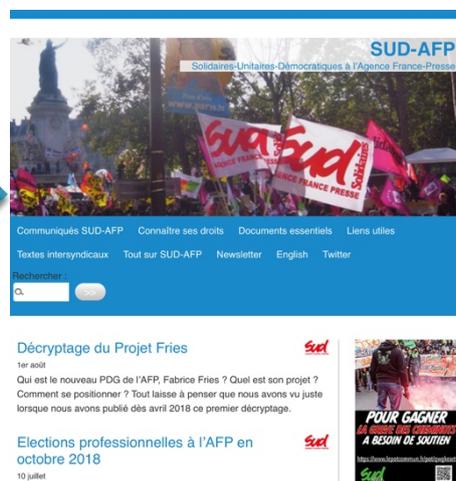
Le Statut de l'AFP lui fixe l'objectif de fournir « *une information exacte, impartiale et digne de confiance* ». Mais la direction n'applique pas cette règle à elle-même, ni lorsqu'elle répand des contre-vérités devant les juges (exemple : « les journalistes de l'AFP sont éligibles au forfait jours, car ils sont *autonomes dans l'organisation de leur travail* »), ni dans sa communication interne. En témoigne l'évolution de l'Intranet :

- L'ancien **Asap** permettait un certain pluralisme d'expression, mettant syndicats, associations, voire tribunes individuelles sur un même pied d'égalité que les communiqués de la direction (comme c'était aussi le cas sur feu le « fil DIR ») ;
- **Aurore** est devenu un instrument de communication de la direction, qui monopolise pour elle-même les *actualités à la une*, classant les tracts syndicaux au même niveau subalterne que les annonces pour la vente d'une machine à laver.

Notre représentativité, confortée en 2014, nous a permis d'être à *la source de l'information sociale au sein de l'AFP*. Pour combattre la pensée unique, la désinformation, la résignation, *SUD* est resté sans conteste l'organisation la plus active en matière d'information du personnel.

### Parmi nos propres moyens d'expression :

- Notre **site internet** [www.sud-afp.org](http://www.sud-afp.org) qui permet de retrouver l'ensemble des communiqués *SUD* publiés depuis plusieurs années, des textes intersyndicaux, des dossiers thématiques et quantité de documents. Bon nombre de nos textes existent aussi *en anglais*.
- Notre page **Aurore futée** qui facilite la recherche non seulement des derniers communiqués *SUD* mais aussi de nombreuses informations pratiques (par exemple les barèmes des salaires ou le texte du « Grand Accord ») : <http://u.afp.com/AFutee>
- Notre **Newsletter SUD-Infos** (nouvelle version) qui évite les spams et vous permet de vous abonner aux mails d'information de *SUD*-AFP : <http://u.afp.com/oB2M>





## Plus qu'un simple grain de sable

Beaucoup de collègues nous disent apprécier *SUD* en tant que « grain de sable » qui informe et explique, qui freine ou gêne les projets de la direction et qui pousse l'ensemble des syndicats à l'action. C'est un peu réducteur. Car notre bilan depuis plus de dix ans montre aussi qu'**un syndicat minoritaire peut être efficace et obtenir des résultats concrets, dès lors qu'il est cohérent et combatif.**

Depuis 2014, dans un contexte de défaites collectives, de reculs sociaux, de coupes budgétaires et d'attaques sur les principes fondateurs de l'AFP, *SUD* a été notamment actif sur :

### L'arnaque de l'été 2015

Au cours de l'été 2015, notre employeur a prélevé sur le revenu de la plupart d'entre nous une somme conséquente qu'il affirmait vouloir nous rendre en juin 2016. Il souhaitait pouvoir rééditer chaque année cette pratique d'**emprunt forcé auprès des salariés.** Résultat de notre action en justice : **mesure stoppée** ; la direction a dû casser sa tirelire plus tôt que prévu et nous payer notre dû avec la paie de février 2016.

Cf. <http://www.sud-afp.org/spip.php?article388>

### Une prime « one shot » pour tous

La direction voulait réserver l'*unique accord salarial de la mandature* à un petit nombre de salariés de son choix, en leur versant une prime de rendement. *SUD* a combattu cette option et obtenu un **partage égalitaire et solidaire** de l'enveloppe prévue. En vertu de l'accord NAO 2016, finalement signé par le SNJ, la CFDT et *SUD*, tous les CDI et CDD statut siège et tous les jeunes en alternance ont obtenu avec leur paie de novembre 2016 une prime forfaitaire « one shot » de **115 € brut** (soit environ 90 € net).

Cf. <http://www.sud-afp.org/spip.php?article435> - C'était peu, mais plus juste que des primes « à la tête du client ».

### Une augmentation du barème de piges

Dans le cadre du même accord salarial, nous avons obtenu la *première amélioration du barème de piges depuis 2009*. Pas de quoi casser la baraque, mais tout de même **+0,75%** à partir du 1er janvier 2017. Nous ne comprenons toujours pas pourquoi certains n'ont pas signé...

### Le contentieux SPQN

La direction nous doit trois paliers d'augmentations générales décidés au niveau de la presse nationale (SPQN) qui auraient dû être payés depuis 2013 et 2014. Trois syndicats - la CGT, FO et *SUD* - ont saisi la justice, qui *nous a donné raison en première instance.* **Jugement en appel vers la fin 2018.** Enjeu : un **rattrapage salarial pour tous** et une augmentation de nos salaires de base de plus de **1,4%**.

### Les dossiers individuels

La délégation *SUD* a défendu des dizaines de demandes collectives ou individuelles en DPJ, DPTA ou en s'adressant directement à la direction. Face à l'individualisation et à la démoralisation, nous essayons de faire vivre le **tous ensemble** et la **solidarité.** Nous

défendons les salariés en détresse ou qui s'adressent à nous pour obtenir des demandes individuelles, non contraires à l'intérêt général. Nous avons aussi consulté des avocats, informé l'Inspection du travail, voire saisi la justice.

Par nature, ce genre d'action - souvent peu visible - n'est pas toujours couronné du succès espéré, mais dans plusieurs cas nous avons obtenu gain de cause.

## Des échecs collectifs qui auraient pu être évités

Les petits succès cités, fruits d'un travail tenace et patient, ne doivent pas cacher le fait que les dernières années ont été marquées par une série d'**échecs collectifs**, de **reculs sociaux et sociétaux**, tant à l'AFP qu'autour de nous. Les temps sont durs.

Cependant, l'Histoire le montre : **les avancées sociales et citoyennes sont le fruit des luttes**. Et **les défaites sont souvent le résultat des combats non menés**.

Les profonds changements intervenus à l'AFP au cours de la mandature 2014-2018 en sont des exemples :

### 2015 - Casse du Statut

Alors que Fabrice Fries veut transformer l'AFP en *machine à sous*, et l'ensemble des journalistes en agents commerciaux, il est temps que tout le monde le comprenne : depuis la casse du Statut en 2015, par la mise en conformité avec les règles européennes de concurrence « libre et non faussée », *la mission d'intérêt général de l'AFP est vouée à disparaître à l'horizon 2025*.

SUD n'a cessé de mettre en garde contre ce démantèlement de l'AFP, sans réussir à construire un front syndical uni.

### 2017 - « Grand Accord » antisocial

Idem pour l'accord unique d'entreprise du 10 mars 2017, qui a abouti à la *casse du statut social des salariés du siège*, fruit d'un demi-siècle de progrès social. Les syndicats majoritaires ont signé cet accord sans même avoir essayé de mobiliser le personnel et sans même le consulter. Résultat, comme craint et annoncé par SUD : s'appuyant sur cette défaite du personnel, le nouveau PDG et ses soutiens préparent déjà l'étape suivante, avec un nouveau tour de vis, toujours plus drastique que le précédent.

Face aux nouveaux projets de la direction, on ne peut plus se contenter d'être « vigilant ». **Seule la lutte collective et unitaire permettra d'éviter de nouvelles défaites**, que cela concerne la défense d'une information pluraliste et complète ou celle de nos droits sociaux.

**Pour ne pas subir, il faut agir.  
Donnez à SUD plus de poids. Rejoignez-nous.  
En octobre, votez et faites voter SUD.**

**SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)**

5 septembre 2018



**SUD**  
AGENCE FRANCE PRESSE